



CONCOURS : RH-AE-057(20) – POSTE SYNDIQUÉ – AEFO
AVIS INTERNE / EXTERNE
CONSEILLER-CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE – apprentissage par expérience

Poste : Conseiller ou conseillère pédagogique

Cycles : variés

Date d'entrée en fonction : septembre 2020

Lieu de travail : Centre pédagogique du CSPGNO et déplacement dans toutes les écoles du Conseil et au niveau de la province

Pourcentage d'affectation : 1,0 ETP

Taux horaire : Selon la convention collective des membres de l'AEFO

La conseillère pédagogique ou le conseiller pédagogique de l'apprentissage par expérience :

- Fournira un leadership, une orientation et un soutien au niveau du conseil scolaire afin d'intensifier la mise en œuvre du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie de chaque école et l'élargissement de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté pour les élèves de la maternelle à la 12^e année et les apprenants et apprenants adultes ;
- Possèdera une expertise en matière d'équité et d'inclusion, de planification stratégique, de développement de partenariats et de gestion de projet.

Qualifications et exigences :

- Détenir un Brevet d'enseignement et une carte de qualification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Avoir 7 ans d'enseignement;
- Bonnes connaissances des programmes-cadres et « *Faire croître le succès* » ;
- Bonne connaissance des initiatives ministérielles et priorités du CSPGNO (MHS, COOP);
- Bonne connaissance des documents ministériels suivants : Apprentissage par expérience, Tracer son itinéraire vers la réussite, main d'œuvre hautement qualifié;
- Avoir des spécialistes ou des cours en orientation, coop seraient un atout;
- Aptitudes interpersonnelles avancées;
- Bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Bonne capacité à travailler en équipe;
- Excellentes habiletés en gestion et comptabilité;
- Excellentes habiletés en communication.

Responsabilités :

- Appuyer et collaborer avec les enseignantes et les enseignants aux différents niveaux;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'école en offrant du soutien auprès des enseignantes et des enseignants;
- Organiser et animer des formations;
- Offrir du soutien auprès des enseignantes et des enseignants avec les nouvelles initiatives ministérielles;
- Participer à des rencontres pédagogiques et/ou de planification au sein des écoles et du Conseil;
- Partager les stratégies figurant dans les ressources du Ministère et dans les recherches afin d'aider le personnel enseignant en rehaussant la qualité du travail des élèves et qui incluront la pensée critique et créatrice, et la mise en pratique des savoirs dans de nouveaux contextes;
- Développer et préparer du matériel pédagogique pour appuyer le personnel enseignant;
- Planifier et maintenir un horaire journalier de ses activités;
- Faire des lectures professionnelles afin d'appuyer le personnel enseignant;
- Siéger à des comités locaux et provinciaux;
- Poser un regard critique sur les programmes que nous avons en place;
- Créer des partenariats avec les industries communautaires;
- Connaître les tendances du marché du travail et l'impact des technologies;
- Participer aux séances de formations provinciales et régionales;
- Gérer des projets multiples;
- Utiliser des outils technologiques : TBI, chromebook, tablettes etc...;
- Accomplir toutes autres tâches assignées.

Veillez faire parvenir une copie de la carte de qualification en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, le formulaire Réponse à l'annonce de poste **avant 12 h le 29 juin 2020** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533

Veillez placer votre demande en ligne à emplois@cspgno.ca en précisant le numéro du concours.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Jean-Marc Aubin président

Marc Gauthier, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.